



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2021-1235
Demande : Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Saltro
Numéro d'homologation : 33643
Principe actif (p.a.) : Pydiflumétofène
Numéro de document de l'ARLA : 3253370

Contexte

Saltro a été homologué pour la première fois le 5 août 2020. Saltro, qui contient du pydiflumétofène à raison de 500 g/L, est un produit de traitement des semences qui est homologué pour lutter contre certaines maladies sur le soja et des cultures du sous-groupe de cultures 20A (colza). Sur le soja, Saltro est homologué à raison de 100 ml de produit/100 kg de semences pour la suppression d'infections saisonnières précoces par l'agent pathogène qui entraîne le syndrome de mort subite. Pour obtenir des renseignements précis sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

Cette demande visait à modifier l'homologation de Saltro pour ajouter une allégation de répression du nématode à kyste du soja sur le soja pour ce produit appliqué conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise, car la formulation du produit reste inchangée.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ni aucune évaluation environnementale n'étaient requises, car aucune modification n'a été apportée aux cultures hôtes, aux méthodes d'application, aux calendriers d'application ni à la dose.

Évaluation de la valeur

Les données provenant d'essais en serre et de sept essais sur le terrain ont collectivement démontré que Salstro appliqué à raison de 100 ml de produit/100 kg de semences réprime le nématode à kyste du soja sur le soja. L'ajout de cette allégation à l'étiquette de Salstro donnera aux producteurs un produit de traitement des semences de remplacement pour lutter contre les nématodes à kyste du soja.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué la présente demande et a conclu que les renseignements fournis sont suffisants pour appuyer l'allégation de répression du nématode à kyste du soja sur le soja à raison de 100 ml de produit/100 kg de semences.

Références

- 3140894 2018, A22417B Efficacy Trial - Soybean - Soybean Cyst Nematode Canada 2018, DACO: 10.2.3.3
- 3140895 2018, A22417B Efficacy Trial - Soybean - Soybean Cyst Nematode - Canada 2018, DACO: 10.2.3.3
- 3140901 2018, A22417B Efficacy Trial - Soybean - Soybean Cyst Nematode - United States 2018, DACO: 10.2.3.3
- 3140902 2018, A22417B Efficacy Trial - Soybean - Soybean Cyst Nematode - United States 2018, DACO: 10.2.3.3
- 3213201 2019, Evaluate Efficacy of Adepidyn for Control of Soybean Cyst Nematode in Soybeans in CA 2019, DACO: 10.2.3.3
- 3213202 2019, Evaluate Efficacy of Adepidyn for Control of Soybean Cyst Nematode in Soybeans in CA 2019, DACO: 10.2.3.3
- 3213203 2019, Evaluate Efficacy of Adepidyn for Control of Soybean Cyst Nematode in Soybeans in CA 2019, DACO: 10.2.3.3
- 3213206 2021, Nematicide - Development Support - 2021 US, Canada Salstro Registration Trials, Trial 1, DACO: 10.2.3.3
- 3213207 2021, Nematicide - Development Support - 2021 US, Canada Salstro Registration Trials, Trial 2, DACO: 10.2.3.3
- 3213208 2021, Nematicide - Development Support - 2021 US, Canada Salstro Registration Trials, Trial 3 (Stanton treated seed), DACO: 10.2.3.3

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9